

**Objet : PALESTINE : LA CASE PRISON** - un documentaire de la Plateforme des ONG et de l'AFPS . **Appel à financement participatif**

Ca fait des mois qu'on le concocte, des mois qu'on en parle, des mois qu'on l'attend, il est enfin en ligne...

## **Palestine : La case prison**

### **Qu'est-ce que c'est ?**

Il s'agit d'un **projet de documentaire** sur la situation des prisonniers palestiniens détenus dans les prisons israéliennes, développé par et l'Association France-Palestine Solidarité (AFPS), Action des Chrétiens contre la torture (ACAT), et la Ligue des droits de l'homme (LDH) dans le cadre de la Plateforme française des ONG pour la Palestine. Franck Salomé sera le réalisateur du documentaire. Il a déjà travaillé avec la Plateforme notamment pour la réalisation du film « [un mur à Jérusalem](#) ».

### **De quoi ça parle ?**

Depuis 1967, plus de **850 000 Palestiniens** (20% de la population totale et 40% de la population masculine) ont été emprisonnés par les autorités israéliennes.

Les prisonniers palestiniens sont le plus souvent détenus en Israël même, en violation de la IVe Convention de Genève. Leur procès, devant un tribunal militaire d'exception, se déroule en hébreu (une langue qu'ils ne comprennent généralement pas) et aboutit dans 99% des cas à une condamnation à une peine de prison.

On comptait au 1er janvier 2014, **plus de 5000 prisonniers palestiniens** dont 181 avaient moins de 18 ans, 14 étaient membres du Conseil législatif (parlement) palestinien, et 12 femmes.

Lors de leur arrestation et pendant toute leur détention, les prisonniers palestiniens sont soumis à des **mauvais traitements**, à la **torture**, et à la **négligence médicale** ainsi que l'ont dénoncé de grandes organisations de droits de l'Homme. Plus de 1200 prisonniers malades nécessitant des soins médicaux adéquats, dont 177 sont atteints de plusieurs maladies graves comme le cancer et l'insuffisance cardiaque et rénale, croupissent dans plusieurs prisons israéliennes.

Selon l'Unicef, chaque année, ce sont environ **700 enfants palestiniens** de 12 à 17 ans qui sont en détention. A partir de 14 ans, ils peuvent être condamnés jusqu'à dix ou vingt ans de prison pour jet de pierres.

145 détenus le sont sous le régime de la **détention administrative** (voir la brochure sur la [détention administrative](#) élaborée par l'AFPS, l'ACAT, la LDH, et la Plateforme).

Cette procédure permet à l'armée israélienne de détenir une personne pour une période de six mois renouvelables indéfiniment. Le détenu administratif est emprisonné sans accusation ni jugement, le plus souvent sur la base de preuves

qualifiées de « secrètes » par l'armée et qui ne sont donc accessibles ni au détenu ni à son avocat.

Les **répercussions sur la société palestinienne** de cette politique d'emprisonnement à grand échelle sont multiples et très graves, aussi bien sur les familles des prisonniers que sur les ex-prisonniers qui peinent à se réinsérer (les femmes en particulier).

### Qui va participer ?

Le documentaire reposera essentiellement sur des **interviews** d'anciens détenus et de leurs familles, ainsi que de **juristes palestiniens, israéliens et internationaux et d'anciens responsables israéliens** des autorités pénitentiaires militaires ou de **soldats mobilisés**, le documentaire montrera l'utilisation systématique par l'armée israélienne de la prison comme arme de répression contre la lutte des Palestiniens pour leurs droits et pour la création d'un État palestinien viable et indépendant.

### Comment aider ?

- **En contribuant au financement** participatif du documentaire à travers le site <http://www.kisskissbankbank.com/fr/projects/palestine-la-case-prison>

Le budget global est de 28 227,60€, les associations réalisatrices du documentaire s'engagent sur 13 227.60 € et demandent aux kiss kiss bankers de nous soutenir à hauteur de 15 000€.

Si nous ne récoltons pas l'intégralité des 15 000 €, rien ne nous sera reversé (en accord avec la politique de Kisskissbankbank), et nous devrons renoncer à réaliser le documentaire.

Si à l'inverse votre aide dépasse nos espérances, nous pourrions améliorer les conditions de diffusion, estimées pour l'instant au minimum indispensable...

- **En diffusant** généreusement cet appel de fonds !

Merci à tous.